

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 21 octobre 2022 à 14h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum

Monsieur Mathieu Belisle-Dorion,  
Madame Céleste Simard,

Monsieur Marc Côté-Sauvé,  
Monsieur Martin Blanchette,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

AVIS DE CONVOCATION

La session extraordinaire a été dûment convoquée par un avis spécial écrit à tous les membres du conseil. Monsieur Jean-Louis Belisle fait la lecture de l'avis de convocation, vérifie le quorum et déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour se lit ainsi :

Travaux de remplacement de ponceaux sur la Route à Bouchard remis

2022-10-199 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Monsieur Martin Blanchette, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

VOIRIE:

2022-10-200 TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE PONCEAUX ROUTE À BOUCHARD

CONSIDÉRANT QUE le projet de rechargement et enrobé de bitumineux dont le contrat fut octroyé à Construction et Pavage Portneuf Inc. a des retards dans ses contrats, et que notre contrat est retardé en 2023;

CONSIDÉRANT QUE le remplacement de ponceaux doit être fait avant le projet de rechargement et enrobé de bitumineux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lemieux a eu des délais imprévus;

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents de reporter les travaux de remplacement de ponceaux de la Route à Bouchard en 2023.

ADOPTÉE

2022-10-201 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 14h26.

ADOPTÉE

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et greffière-trésorière.